Fondation EMS La Venoge

Centre administratif
Site de Penthalaz
Route de la Vuy 1
1305 Penthalaz
tél. 021 863 03 33

Site de La Sarraz
Route de la Paix 22
1315 La Sarraz
tél. 021 866 02 33

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cyberattaque contre la Fondation EMS La Venoge

Point de situation du 18 août 2026 à 12H00

À la suite de la cyberattaque constatée le 12 août 2026, les investigations techniques menées avec l'appui des spécialistes mandatés ont permis de préciser l'étendue et les conséquences de l'incident. **Les conclusions sont rassurantes : aucune donnée n'a été exfiltrée et aucune donnée n'a été perdue.**

Les analyses réalisées ont permis d'établir que les auteurs de l'attaque ont accédé à l'infrastructure informatique de la Fondation et ont procédé au chiffrement des machines virtuelles hébergées sur notre serveur. Les investigations confirment qu'aucune donnée n'a été exfiltrée. Par ailleurs, l'ensemble des sauvegardes réalisées le 11 août 2026 a pu être contrôlé et est exploitable. La Fondation dispose ainsi des éléments nécessaires à la restauration de son environnement informatique et aucune perte de données n'est à déplorer.

En parallèle des opérations de restauration, la Fondation a décidé de profiter de cette situation pour renforcer la sécurité de son infrastructure informatique. Le pare-feu assurant la protection et la sécurisation des connexions à notre environnement informatique sera remplacé le mercredi 19 août 2026, avec notamment pour objectif la sécurisation des connexions provenant de l'extérieur. À la suite de cette intervention, la Fondation procédera également à la migration de l'ensemble de ses services de messagerie vers Microsoft 365, afin de renforcer la sécurité et la résilience de cet environnement.

Une fois ces mesures réalisées, la remise en service de l'infrastructure informatique pourra s'effectuer progressivement. À ce stade, la Fondation ne souhaite pas communiquer de délai précis : la priorité est de garantir une remise en service maîtrisée et sécurisée de l'ensemble des systèmes. Malgré les perturbations informatiques rencontrées, les activités opérationnelles de la Fondation ont été maintenues et restent très peu impactées. **La prise en charge, l'accompagnement, la sécurité et le bien-être de nos résidents ont été pleinement assurés depuis le début de l'incident et continuent de l'être. Le système contenant les dossiers de soins des résidents, hébergé sur une infrastructure externe, n'a pas été affecté par la cyberattaque.**

La Fondation EMS La Venoge tient à remercier ses collaborateurs pour leur engagement et leur capacité d'adaptation, ainsi que l'ensemble des partenaires, spécialistes et autorités qui l'accompagnent dans la gestion de cet événement. Enfin, la Fondation a déposé une plainte pénale en lien avec cette cyberattaque. Elle continuera à communiquer de manière transparente sur l'évolution de la situation. Un nouveau point sera effectué lorsque la remise en service de l'infrastructure informatique aura suffisamment progressé.

Penthalaz, le 18 août 2026 – La Direction

Pour toutes demandes complémentaires, veuillez vous adresser à :

Monsieur Alexandre Barbuti, directeur adjoint, 021 863 03 24